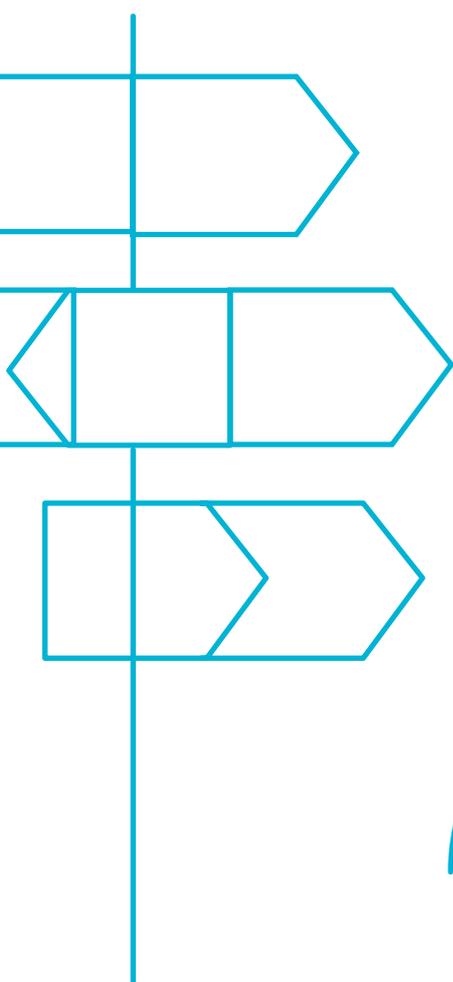


JUILLET 2023

Regards croisés sur l'intérim

1 | Image de l'intérim



Sommaire

1

Une opinion positive
de l'intérim

4

2

Les nombreuses facettes
de l'expérience en intérim

7

3

L'efficacité des agences
d'emploi reste reconnue

12

4

Des intérimaires moins au
fait du CDI

17

5

Une acceptabilité du CDI
en baisse

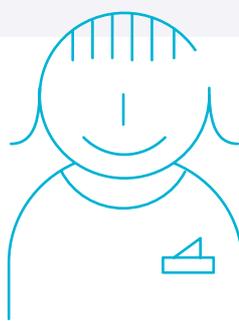
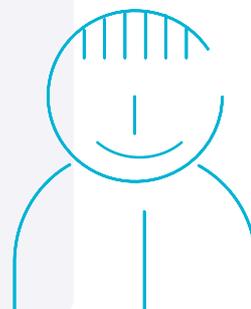
18



ÉCHANTILLON INTERROGÉ

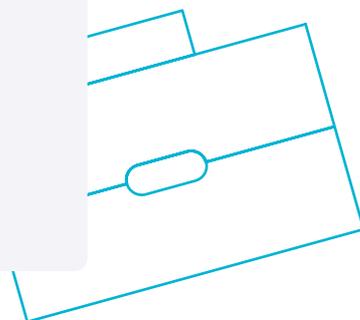
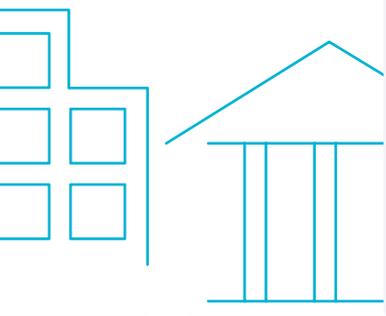
1 000

salariés intérimaires ayant réalisé
au moins une mission d'intérim au cours
de l'année écoulée

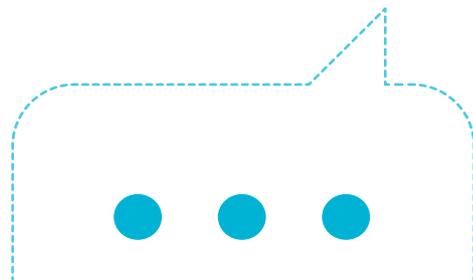


2 001

personnes du **grand public**
(salariés du public, salariés du privé,
demandeurs d'emploi, étudiants)



INTERVIEWS
RÉALISÉES EN LIGNE
PAR BVA



1

Une opinion positive de l'intérim

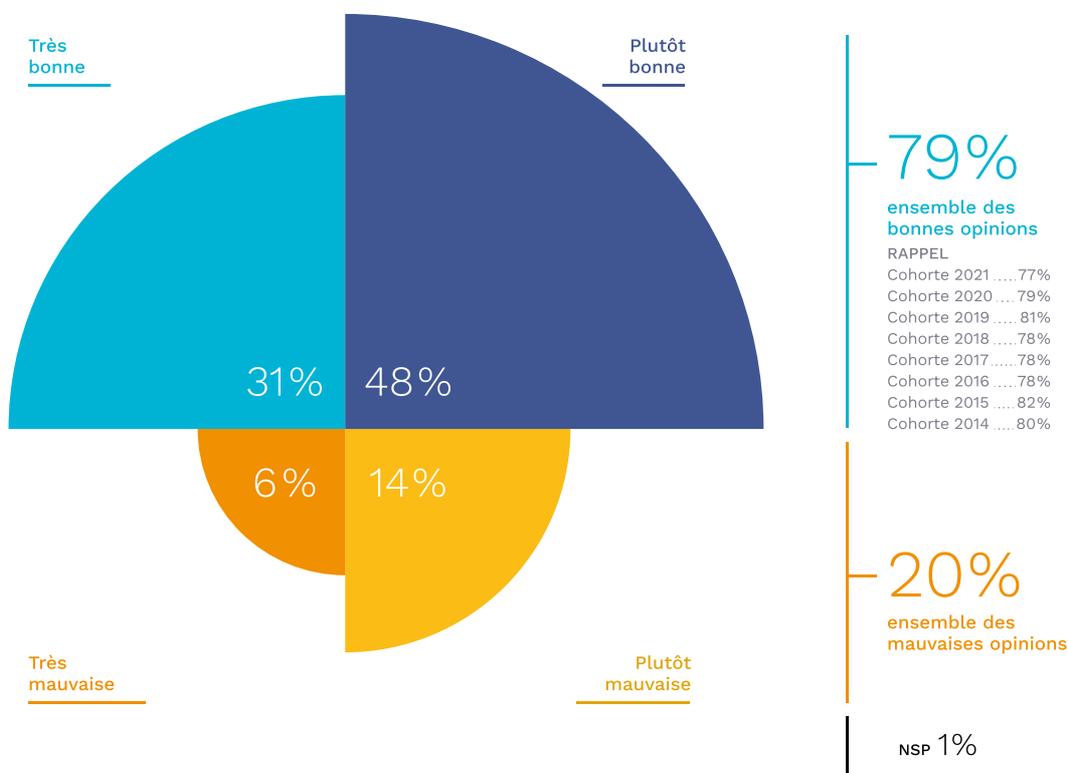
La grande majorité des intérimaires ont une perception positive de l'intérim et de plus en plus "très" positive

QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



Répondants → Intérimaires



La majorité des personnes ayant eu une expérience dans l'intérim au cours de l'année en ont une **bonne image (79%)**.

Cette image est globalement stable dans le temps.

31 %

ont même une **très bonne opinion** de l'intérim.

Elle se renforce en «qualité» chez ceux qui apprécient l'intérim, avec **moins d'opinions "plutôt bonnes" (-5 pts) et plus d'opinions "très bonnes" (+7 pts)**

La notion de liberté reste au premier plan des évocations spontanées à l'égard de l'intérim, suivi par le salaire, bien plus cité qu'auparavant

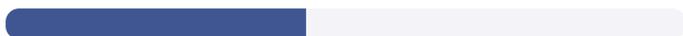
QUESTION

Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quels sont les trois mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?



Répondants → Intérimaires

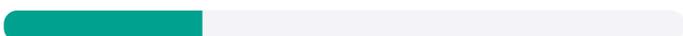
Liberté



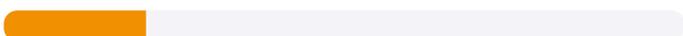
Salaire



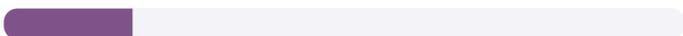
Travail



Mission



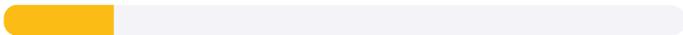
Précarité



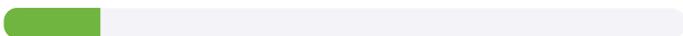
Flexibilité



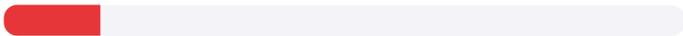
Argent



Court terme / courte durée



Exploitation



Choix



Les évocations spontanées des intérimaires interrogés se montrent toujours ambivalentes

Comme l'année dernière, la notion de **Liberté** arrive en tête des évocations. Elle est talonnée par la question du **Salaire** qui, compte tenu du climat économique, centralise davantage l'attention qu'auparavant (5ème position lors de la dernière vague).

La notion de **Précarité**, particulièrement évoquée l'année dernière, est reléguée au second plan (sans pour autant s'effacer)

Le grand public garde une bonne image de l'intérim, même s'il reste plus nuancé que les salariés intérimaires

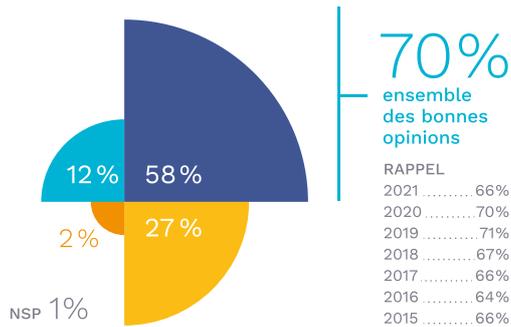
QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

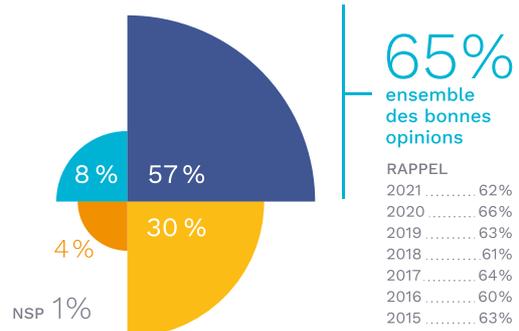


Répondants → Grand public

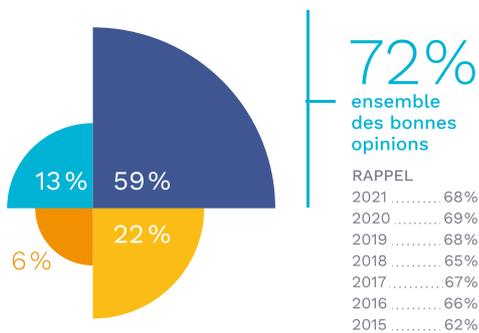
Salariés du privé



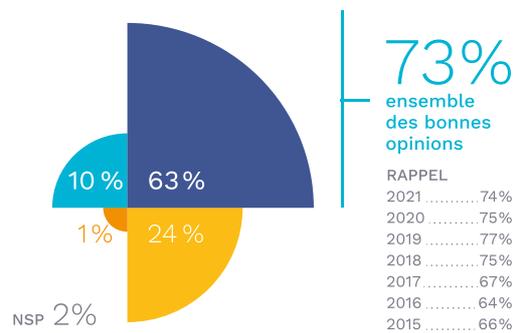
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Très bonne opinion ● Plutôt bonne opinion ● Plutôt mauvaise opinion ● Très mauvaise opinion



Le grand public (hors retraités) a une relativement bonne opinion de l'intérim (de 65% à 73% d'opinions positives).

Ces perceptions sont globalement stables entre les vagues...

... même si l'on observe l'amorce d'une tendance haussière chez les actifs (+3 à +4 pts). Une tendance à confirmer l'année prochaine

Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

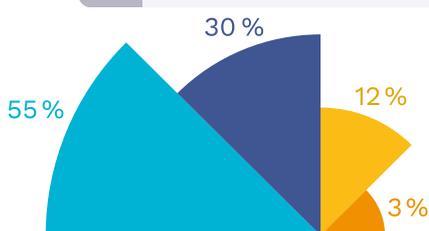
L'apport de l'intérim dans le développement des compétences

QUESTION

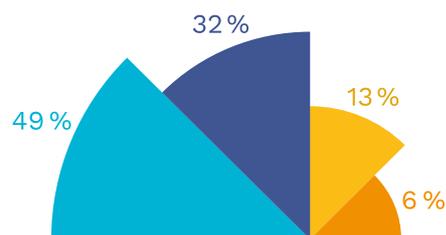
D'une manière générale, l'intérim vous a-t-il apporté quelque chose en ce qui concerne... ?



Répondants → Intérimaires

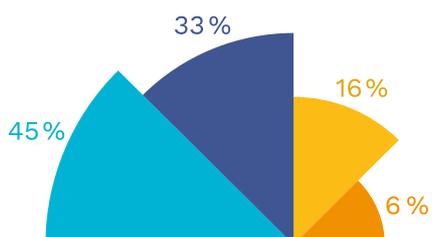


Votre capacité d'adaptation

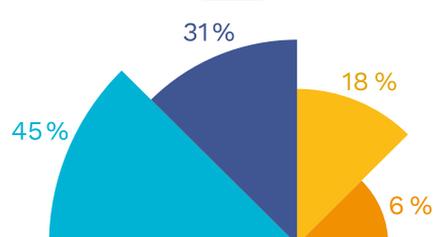


Votre autonomie

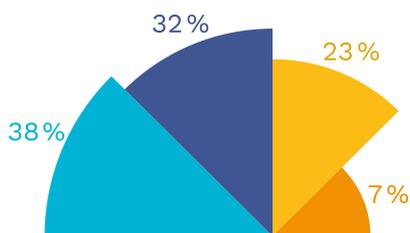
+ 6 PTS



L'acquisition de nouvelles compétences et/ou qualifications

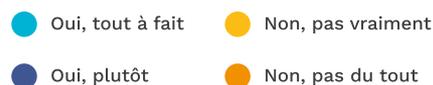


Votre expérience du travail en équipe



Votre sens des responsabilités

+ 7 PTS



+ 3 PTS Évolution de l'ensemble « Oui » depuis un an

Les intérimaires de 2022 estiment que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

85%

Capacité d'adaptation

81%

L'autonomie

78%

L'acquisition de nouvelles compétences

76%

L'expérience du travail en équipe

70%

Le sens des responsabilités

Les perceptions progressent cette année en matière d'autonomie (+6pts) et de responsabilisation (+7pts).



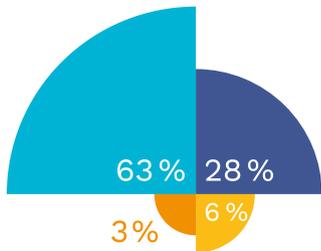
L'utilité de l'intérim reste très bien perçue sur l'ensemble des composantes du développement professionnel

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour... ?

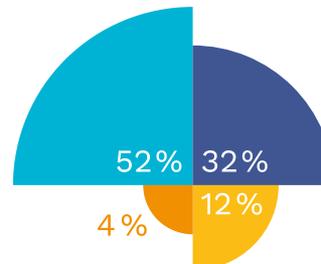


Répondants → Intérimaires



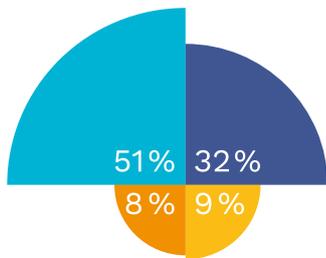
Acquérir une expérience professionnelle

91%
ensemble « utile »



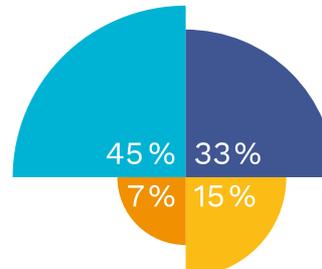
Apprendre différents métiers

84%
ensemble « utile »



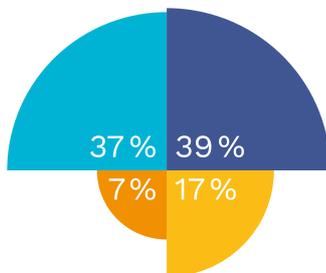
Financer ses études

83%
ensemble « utile »
+ 6 PTS



Se former

78%
ensemble « utile »



Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée (6 mois ou plus)

76%
ensemble « utile »
+ 3 PTS

- Très utile
- Assez utile
- Peu utile
- Pas du tout utile

+ 3 PTS Évolution de l'ensemble « utile » depuis un an

Les intérimaires de 2022 estiment que l'intérim leur a été utile en ce qui concerne :

91%

Acquérir une expérience professionnelle

84%

Apprendre différents métiers

83%

Pour financer ses études

78%

Se former

76%

Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

Forte progression de l'utilité perçue de l'intérim comme moyen de financer ses études.



Les salariés intérimaires sont satisfaits de leur expérience et de ce que celle-ci leur a apporté

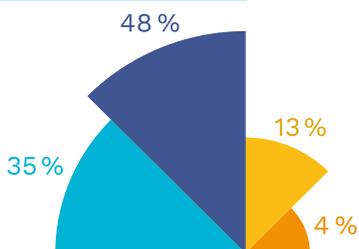
QUESTION

Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...



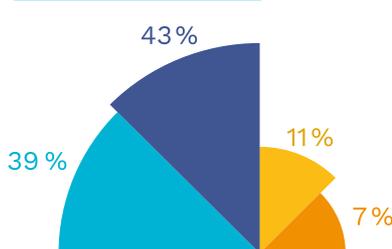
Répondants → Intérimaires

83% ensemble « satisfaction »



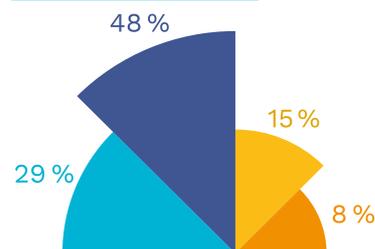
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

82% ensemble « satisfaction »



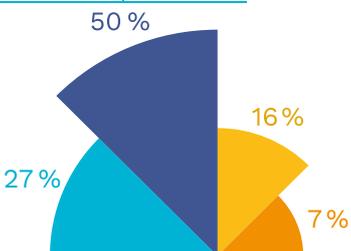
La qualité de la relation avec votre ou vos agences d'emploi

77% ensemble « satisfaction »
+ 6 PTS



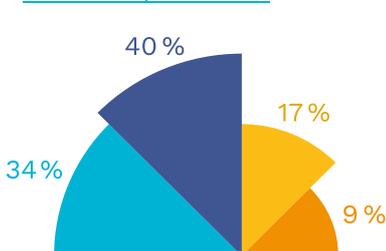
La rémunération

77% ensemble « satisfaction »



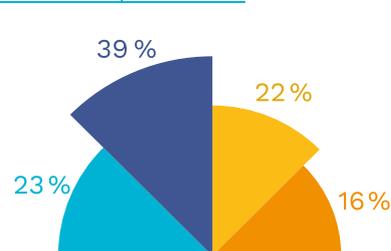
L'intérêt du travail

74% ensemble « satisfaction »



Les délais entre les missions

62% ensemble « satisfaction »



La reconnaissance professionnelle

● Très satisfait ● Plutôt satisfait ● Plutôt insatisfait ● Très insatisfait

+ 3 PTS Évolution de l'ensemble « Satisfaction » depuis un an



Les intérimaires de 2022 se déclarent toujours largement satisfaits de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) (82%)

Les autres aspects sont également bien appréciés, y compris la reconnaissance professionnelle (62%, en comparaison, le niveau de satisfaction de l'ensemble des salariés français en matière de reconnaissance est de 60%)

A noter une hausse de la satisfaction quant à la rémunération (77%, +6pts)

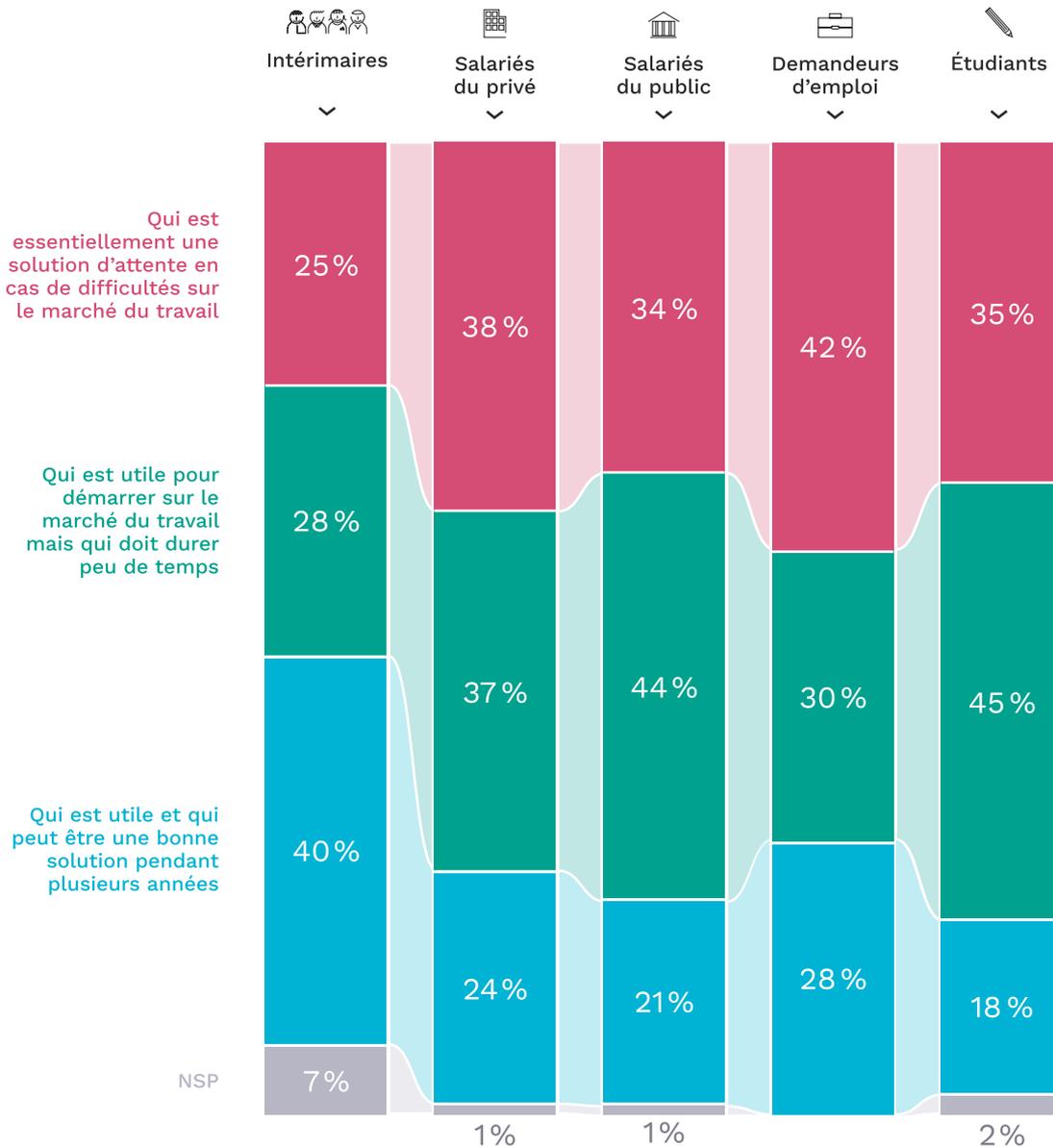
Les intérimaires perçoivent majoritairement l'intérim comme une solution de long terme tandis que le grand public le perçoit davantage comme une solution transitoire

QUESTION

Pour vous, travailler en intérim est quelque chose... ?



Répondants → Grand public + intérimaires



Pour le grand public, l'intérim reste majoritairement perçu comme une solution utile de courte durée...

... à la différence des intérimaires qui voient davantage l'intérim comme une solution durable (40%)...Même si cette perception perd du terrain (-6pts).

A contrario, la vision de l'intérim comme "trempin" temporaire sur le marché de l'emploi est davantage partagée par les intérimaires de 2022 que par ceux de 2021.

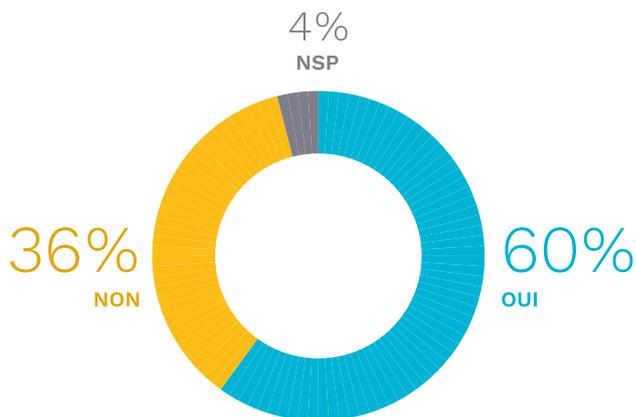
La part des intérimaires envisageant de continuer à travailler en intérim reste majoritaire malgré une baisse

QUESTION

Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



Répondants → Intérimaires



60 %

des intérimaires (quelle que soit leur ancienneté) envisagent de continuer à travailler en intérim. Un résultat en baisse par rapport à la précédente cohorte (-6pts)

QUESTION

Pendant combien de temps pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



Répondants → Intérimaires



La projection dans le secteur s'avère :

soit moins long-termiste (-16 pts pour les projections à 6 mois et plus) qu'auparavant,

soit moins évidente à envisager tout court (+11 pts de NSP)

L'efficacité des agences d'emploi reste reconnue

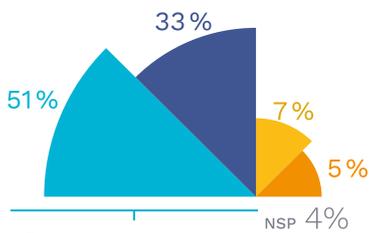
La grande majorité de actifs recommanderait l'intérim à un proche

QUESTION

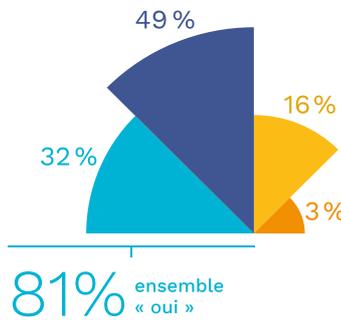
Conseilleriez-vous à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ?

Répondants → Grand public + intérimaires

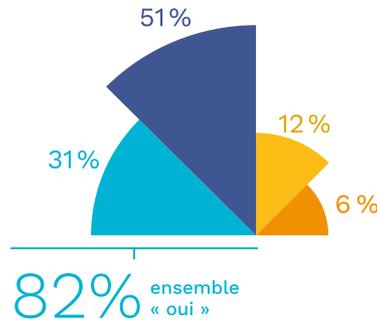
Intérimaires



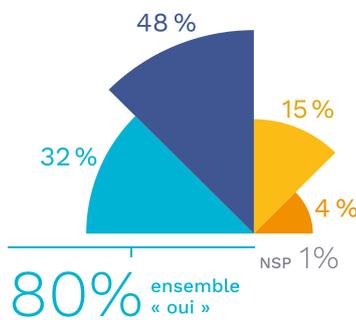
Salariés du privé



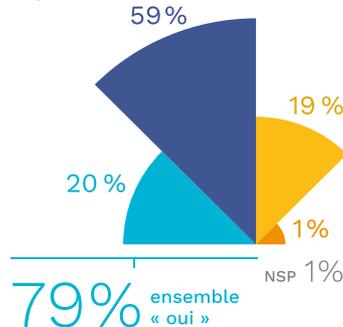
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas



84 %

Plus de 8 intérimaires sur 10 conseilleraient à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim, dont 51% certainement.

Bien qu'un peu plus nuancé, le niveau de recommandation est également particulièrement élevé au sein du grand public (hors retraités)...

Il gagne même en intensité chez des salariés du privé (+6 pts de "certainement")

Les salariés du privé gagnent en certitude, ce qui semble témoigner d'une plus grande capacité de l'intérim à séduire de nouveaux salariés

L'ensemble des cibles du grand public se dit prêt à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver un emploi

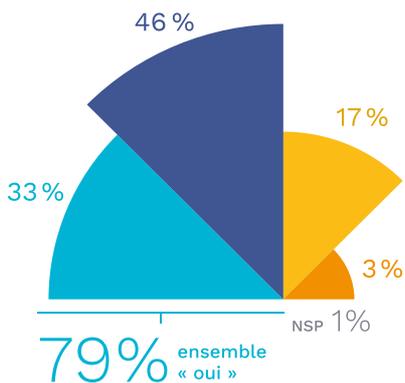
QUESTION

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'emploi pour retrouver un emploi?

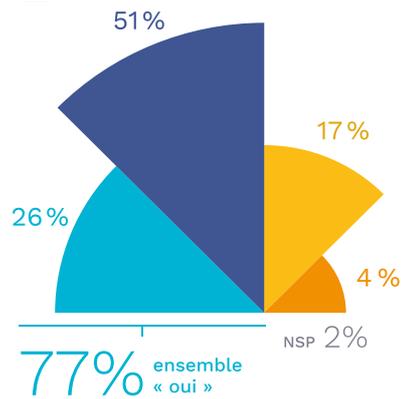


Répondants → Grand public

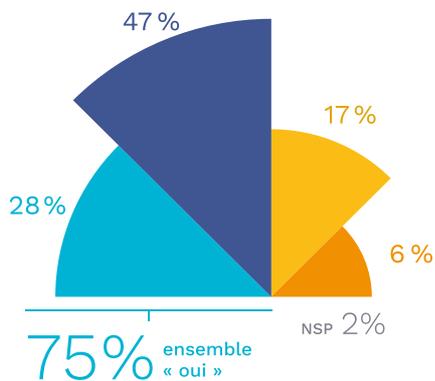
Salariés du privé



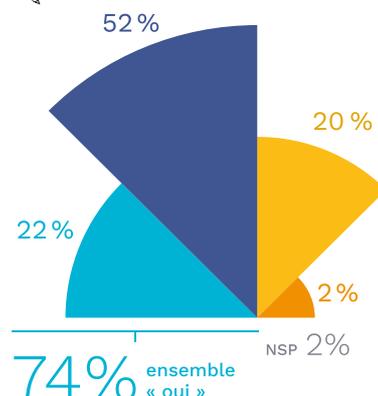
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Oui, certainement
 ● Oui, probablement
 ● Non, probablement pas
 ● Non, certainement pas



Le grand public s'accorde toujours dans la perception des agences d'emploi : quelle que soit la cible interrogée, plus des trois quart seraient prêts à s'adresser à une agence pour retrouver (ou trouver) un emploi

Des niveaux de déclaration qui restent stables

Comme en 2022, l'efficacité des agences d'emploi pour trouver un CDD/CDI est reconnue par plus de deux tiers du grand public

QUESTION

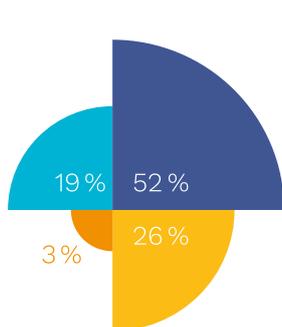
Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?



Répondants → Grand public



Salariés du privé



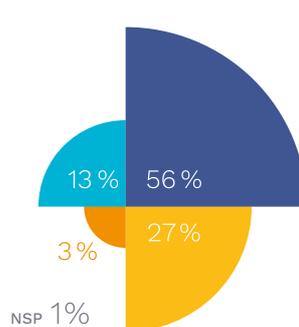
71%
ensemble
des « oui »

RAPPEL

2021	70%
2020	71%
2019	74%
2018	68%
2017	67%
2016	68%
2015	65%
2014	62%



Salariés du public



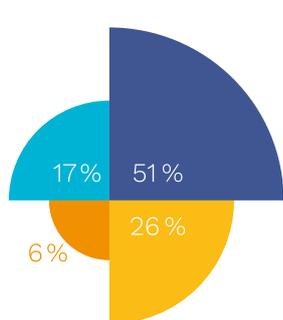
69%
ensemble
des « oui »

RAPPEL

2021	67%
2020	69%
2019	68%
2018	65%
2017	66%
2016	66%
2015	61%
2014	64%



Demandeurs d'emploi



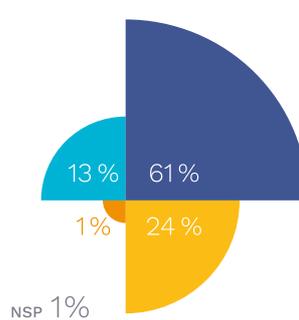
68%
ensemble
des « oui »

RAPPEL

2021	63%
2020	60%
2019	64%
2018	58%
2017	58%
2016	56%
2015	54%
2014	53%



Étudiants



74%
ensemble
des « oui »

RAPPEL

2021	73%
2020	70%
2019	69%
2018	74%
2017	68%
2016	64%
2015	58%
2014	60%

● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout



Plus des deux tiers du grand public estiment que les agences d'intérim/ agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi

Ces résultats restent globalement stables, sauf pour les demandeurs d'emploi dont les résultats progressent de 5 points

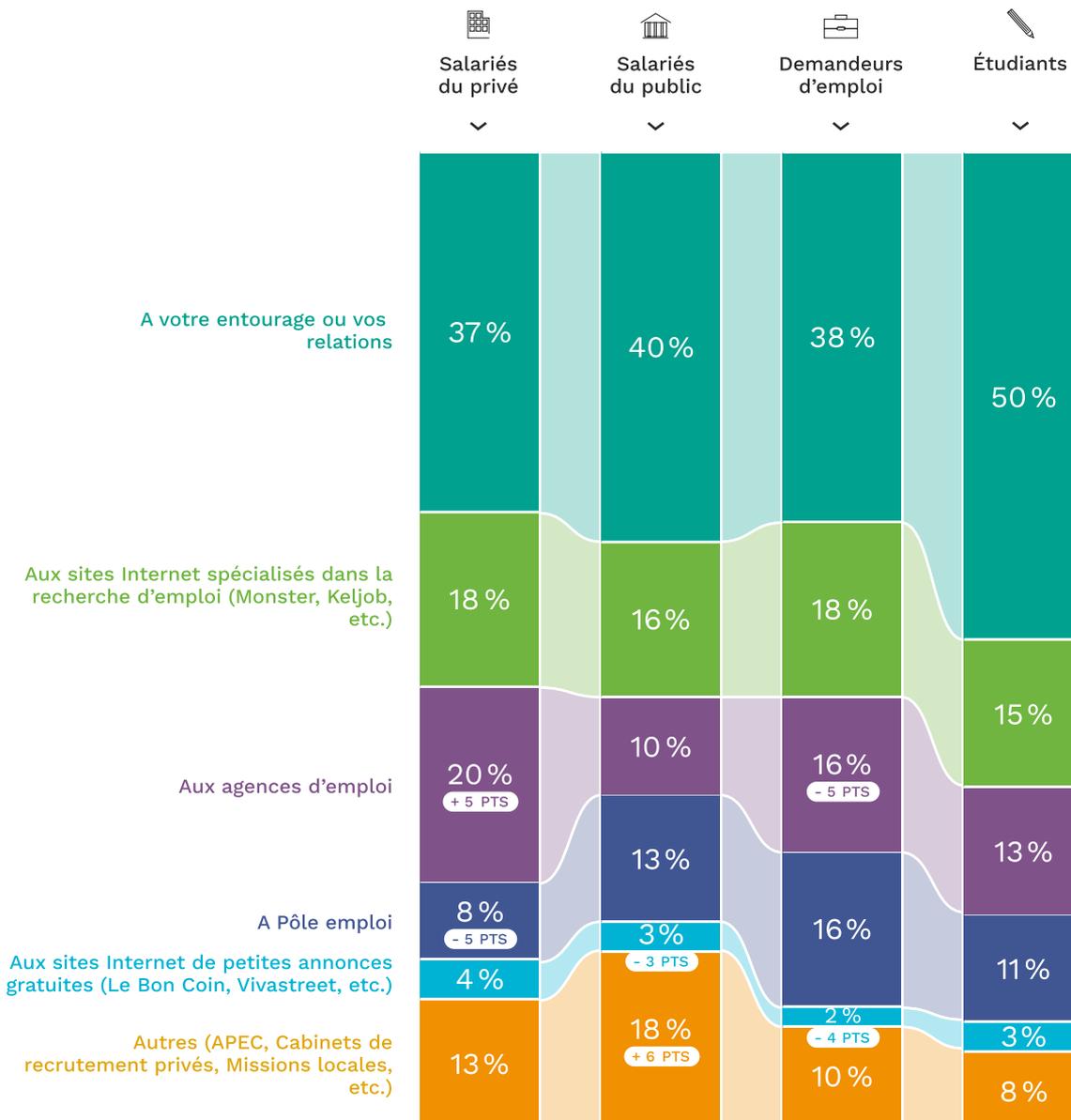
L'entourage ou les relations restent les premiers acteurs de confiance dans une démarche de recherche d'emploi

QUESTION

À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi?



Répondants → Grand public



Le "réseau" reste l'acteur auquel les différentes cibles ont le plus confiance pour trouver un emploi, notamment chez les étudiants et demandeurs d'emploi sur lesquels on note des hausses de 8 à 10 pts

Les agences d'emploi restent bien placées avec les sites spécialisés

La confiance envers les agences d'emploi s'accroît auprès des salariés du privé (+5 pts) ; elle s'érode chez les demandeurs d'emploi (-5 pts)

En dehors de Pôle emploi, l'agence d'emploi reste l'acteur le plus consulté dans le cadre d'une recherche d'emploi

QUESTION

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, quel(s) acteur(s) de l'emploi avez-vous contacté ?



Répondants → Demandeurs d'emploi

Pôle emploi



Une agence d'emploi



Un cabinet de recrutement



L'APEC



Une Mission locale



Une Chambre des métiers



Autres



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



38 %

Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi a contacté une agence d'emploi lors de sa recherche, derrière Pôle emploi (82%)

Pôle emploi reste l'acteur le plus contacté par les demandeurs d'emploi

Des intérimaires moins au fait du CDI Intérimaires (CDII)

La notoriété du CDI Intérimaire est en baisse pour la première fois, même si elle reste majoritairement positive

QUESTION

Avez-vous déjà entendu parler du CDI Intérimaire ?



Répondants → Intérimaires

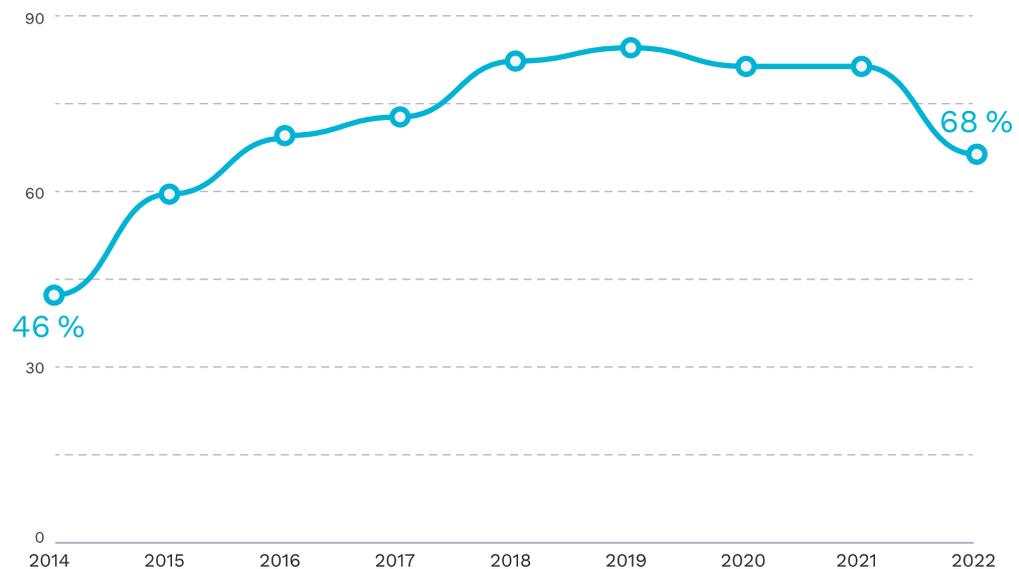
Oui et vous savez précisément de quoi il s'agit

Oui, vous en avez entendu parler ne serait-ce que de nom

Non, vous n'en avez jamais entendu parler



Évolution ensemble de « oui »



Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.



La notoriété du CDII connaît sa première baisse significative (-14 pts) depuis le lancement du dispositif

Elle fait suite à une hausse progressive entre 2015 et 2019, suivie d'une longue stabilisation entre 2019 et 2022

Cette baisse touche également la qualité de la connaissance, avec moins d'intérimaires affirmant « précisément » savoir ce qu'est le CDII (-15 pts)

5

Une acceptabilité en baisse

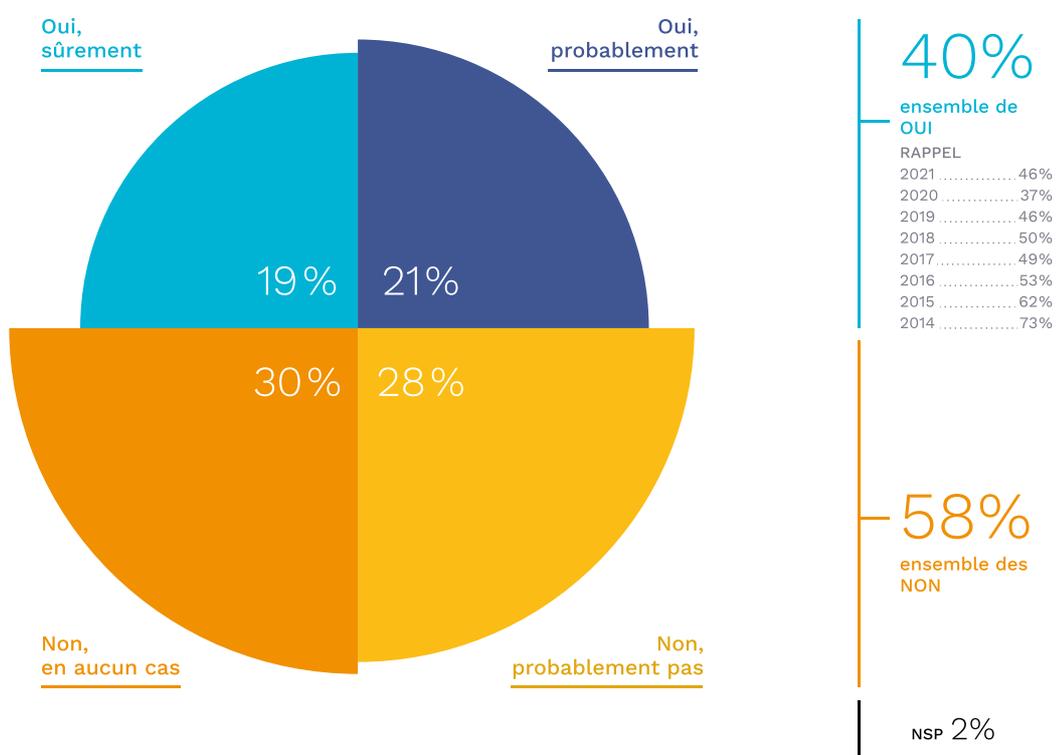
La part d'intérimaires prêts à accepter un CDI continue de baisser, malgré un soubresaut en 2022

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI Intérimaire) si une agence d'emploi vous le proposait ?



Répondants → Intérimaires



Les éléments présents sont complétés par une étude approfondie sur le CDI Intérimaire. À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



40 %

des intérimaires accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé

Après un soubresaut en 2022 (+9 pts), ce score connaît une nouvelle baisse cette année (-6 pts)

Depuis 2015, l'attrait pour le CDI sera passé de 73% à 40%

Les raisons d'accepter le CDI Intérimaire portent avant tout sur son caractère "rassurant" : stabilité de l'emploi, avantages d'un CDI classique

QUESTION

Pour quelles raisons accepteriez-vous un CDI-I ?



Répondants → Intérimaires

1

Maintien de l'activité professionnelle (stabilité de l'emploi, sécurité de l'emploi)

2

Possibilité de bénéficier des avantages d'un CDI classique (prêt dans les banques, congé payé, crédit...)

3

Une indemnisation à la hauteur du travail effectué (bonne rémunération, sécurité financière...)

4

Possibilité de décrocher un CDI à la fin de la mission

5

Facilité d'avoir un emploi pérenne (emploi garantie, assuré...)

QUESTION

Pour quelles raisons refuseriez-vous un CDI-I ?



Répondants → Intérimaires

1

Manque de flexibilité de planification des missions (manque de temps entre les missions...)

2

Absence de certitude sur l'enchaînement des missions / Précarité

3

Instabilité financière / Faible rémunération

Questions posées à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉrimAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE

WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

OBSERVATOIRE DE
L'**I**NTÉRIM ET
DU **R**ECRUTEMENT

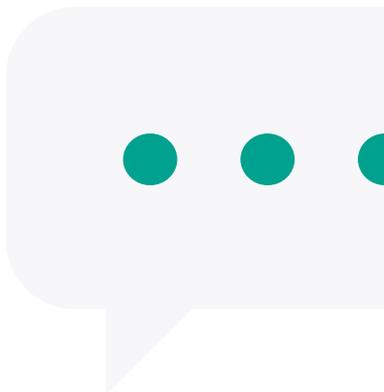
JUILLET 2023

Regards croisés sur l'intérim

2 | Parcours et stratégies d'emploi



Sommaire



PARTIE 1

Les conditions d'entrée en intérim 4

1

La situation à l'entrée
en intérim

5

2

Les attentes via à vis
de l'intérim

11

PARTIE 2

Les parcours professionnels sur un an 13

Do

EN MARS 2022, 1500 INTÉRIMAIRES
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.

503

**nouveaux entrants
intérimaires en mars 2022**

(première inscription en intérim entre
2021 et 2022 et en mission d'intérim
en mars 2022)



1 505

intérimaires en mars 2022

(première inscription en intérim
avant 2021 ou entre 2021 et 2022,
donc quelle que soit l'ancienneté)



**INTERROGÉS PAR
TÉLÉPHONE PAR BVA**

PARTIE 1

Les conditions d'entrée en intérim

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

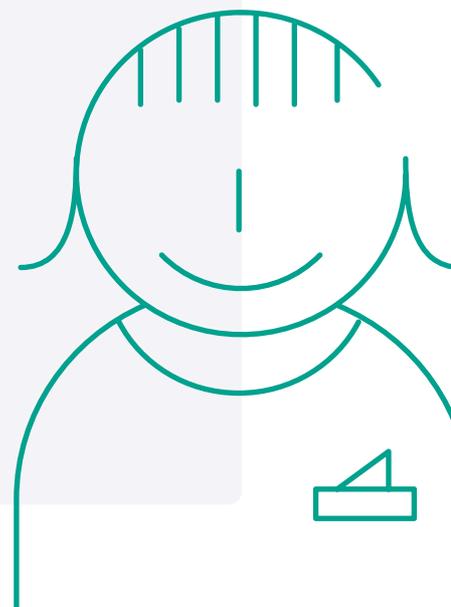
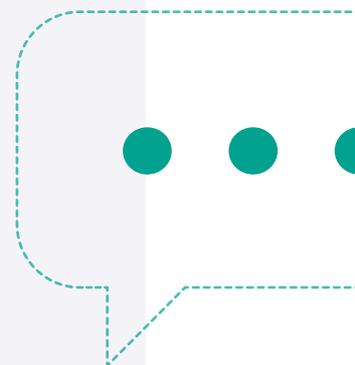
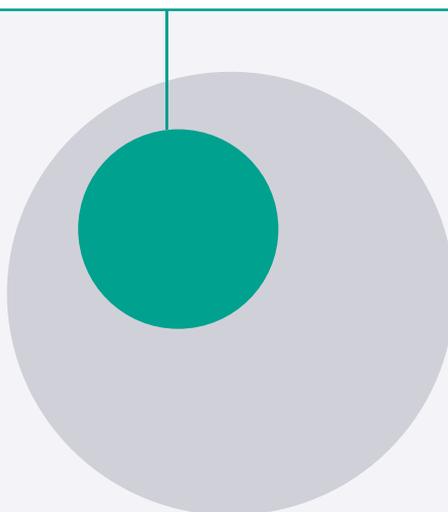


ÉCHANTILLON INTERROGÉ

503

**nouveaux entrants
intérimaires en mars 2022**

(première inscription en intérim entre
2021 et 2022 et en mission d'intérim
en mars 2022)



1

La situation à l'entrée en l'intérim

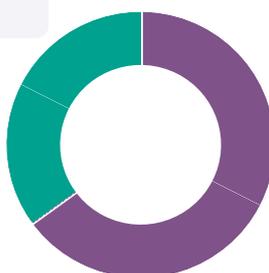
Une population qui reste majoritairement masculine

Répartition hommes/femmes des personnes entrées en intérim en 2021/2022

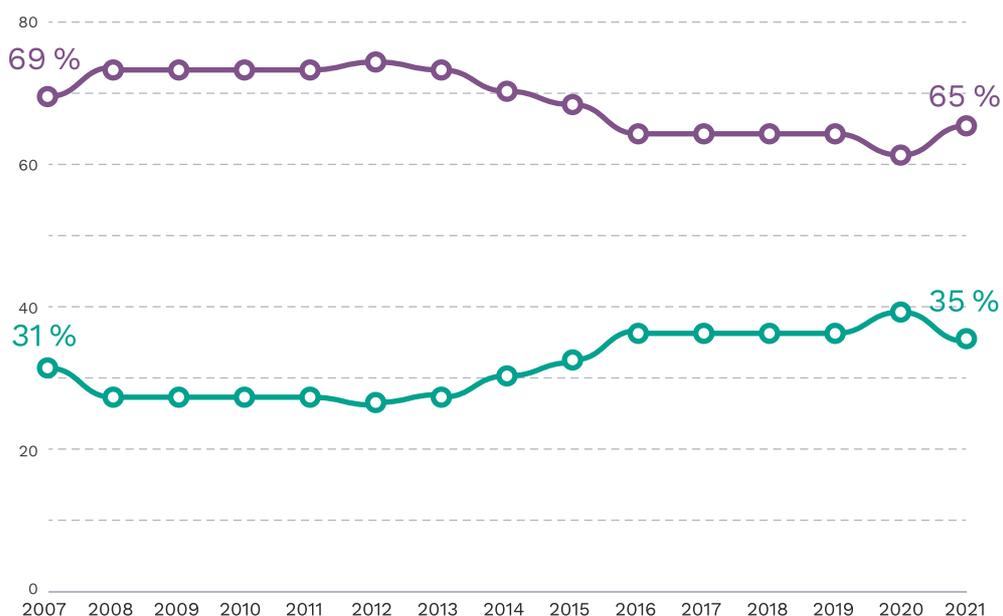


Population → ● Nouveaux entrants
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

35%
FEMMES



65%
HOMMES



Avant 1986

Hommes

71 %

Femmes

21 %



65 %

des nouveaux entrants
sont des hommes.

La part de nouveaux
entrants masculins croit
de +4 pts.

C'est la première hausse
de la part des hommes
depuis 2007-2008



Un rajeunissement des primo-entrants

Âge des personnes entrées en intérim en 2021/2022

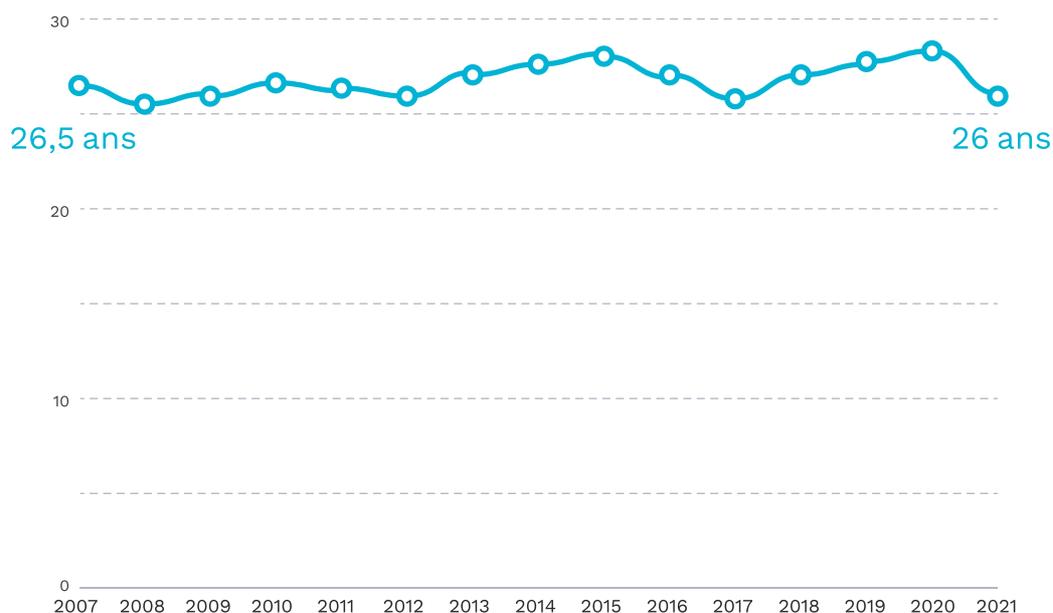


Population → Nouveaux entrants

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023



Évolution de l'âge moyen



Âge moyen
en 1991-1995

23 ans



26 ans

Âge moyenne des
nouveaux entrants lors
de leur inscription en
agence d'emploi

Après un vieillissement
constant des nouveaux
entrants entre 2017 et
2020, avec un pic de
28,3 ans atteint en 2020,
on enregistre une forte
baisse de l'âge moyen
d'entrée

La tendance qui semble se
répéter au cours de ces dix
dernières années est celle
d'une hausse progressive de
l'âge d'entrée (avec pour base
26 ans et pour pic 28 ans),
suivi d'une baisse plus
directe.

Au moment de leur inscription, 59% des personnes entrées en intérim en 2021/2022 étaient sans emploi

QUESTION

Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'emploi ?



Population → Nouveaux entrants
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Inscrit à Pôle Emploi sans indemnité de chômage

22%

Inscrit à Pôle Emploi avec indemnité de chômage

16%

Sans emploi et non inscrit à Pôle Emploi

21%

Etudiant, élève

26%

En CDI

7%

En CDD

5%

En contrat d'alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation...)

2%

Auto-entrepreneur

1%

Autre situation

0%

59%
Sans emploi

26%
Étudiants

15%
En emploi



59 %

des nouveaux entrants en 2021/2022 étaient sans emploi au moment de leur inscription en agence d'emploi :

- 22% inscrits à Pôle emploi sans indemnité de chômage (-7 points)
- 16% inscrits à Pôle emploi sans indemnité de chômage (-1 point)
- 21% sans emploi et non inscrits à Pôle emploi (+ 2 points)

26 %

étaient étudiants

+ 4 points

15 %

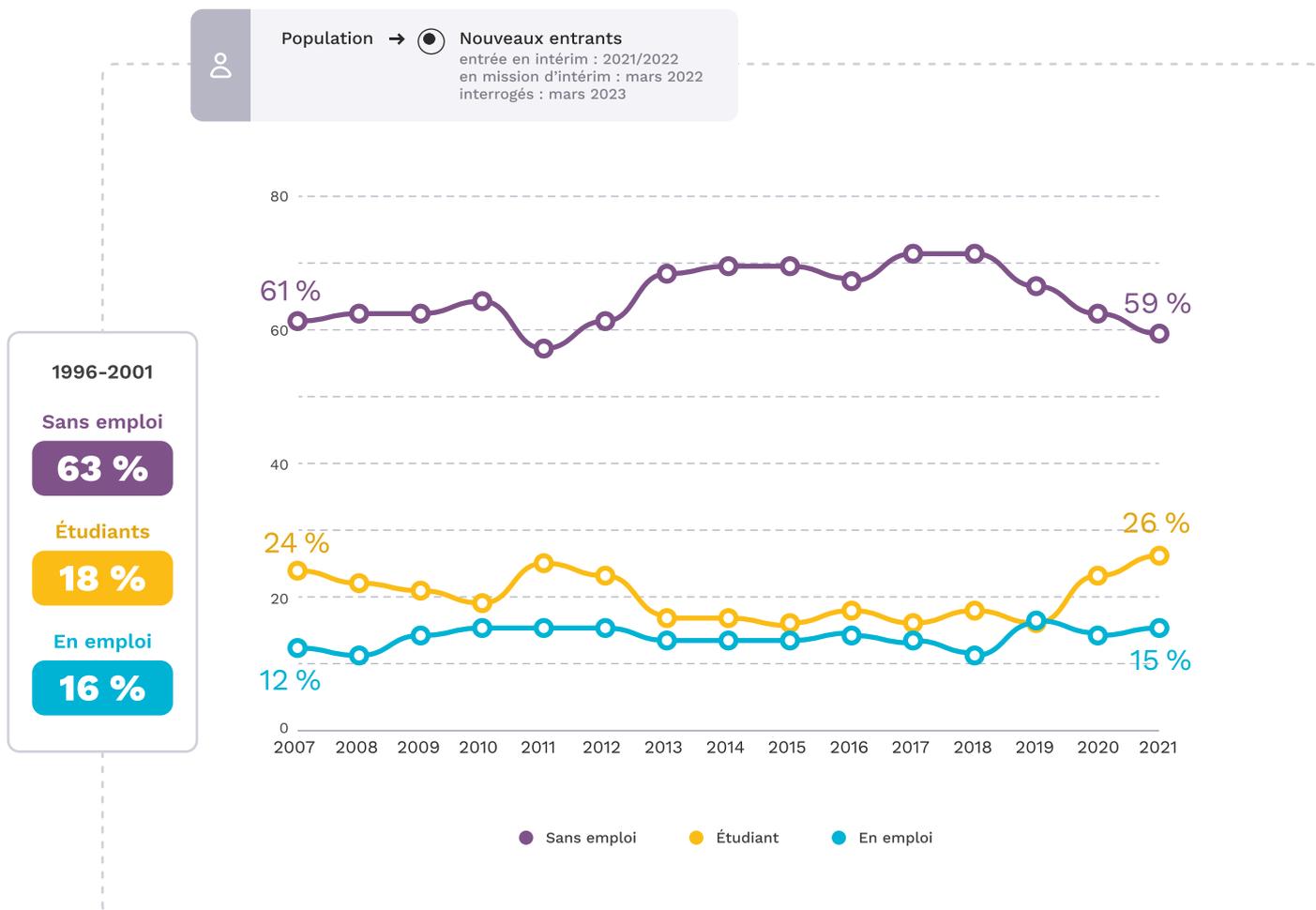
étaient en emploi que ce soit en CDI, CDD ou en alternance

+ 2 points

Ces personnes ont ainsi pu connaître diverses situations professionnelles avant leur première inscription.

Une proportion de personnes sans emploi en diminution et une hausse croissante des étudiants

Situation professionnelle au moment de la première inscription en agence d'emploi selon la date d'entrée



Sans emploi

Les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi au moment de leur 1^{ère} inscription

Mais dans un climat de fortes demandes en recrutement, la part des nouveaux inscrits sortant d'une période sans emploi continue de décroître et celle des étudiants de croître

Attention toutefois : si la part des sans emploi baisse au global, c'est principalement le fait d'une baisse des personnes inscrites à Pôle Emploi. A contrario, la part des non-inscrites à Pôle emploi augmente

La majeure partie des personnes entrées en intérim en 2021/2022 avait déjà fait l'expérience du CDI ou CDD avant leur entrée

QUESTION

Avant votre entrée en intérim, aviez-vous déjà été employé dans une entreprise en... ?



Population → Nouveaux entrants
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

CDD 45%

CDI 32%

Contrat d'apprentissage 22%

Contrat de professionnalisation 11%

Contrat aidé (emploi aidé, contrat d'insertion, CUI, CAE, etc.) 8%

Aucun contrat 29%

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



61 %

des nouveaux entrants en 2021/2022 ont connu au moins une expérience de CDI ou CDD avant leur entrée en intérim

45 %

Près de la moitié déclare avoir connu une expérience en CDD avant leur inscription en agence d'emploi

32 %

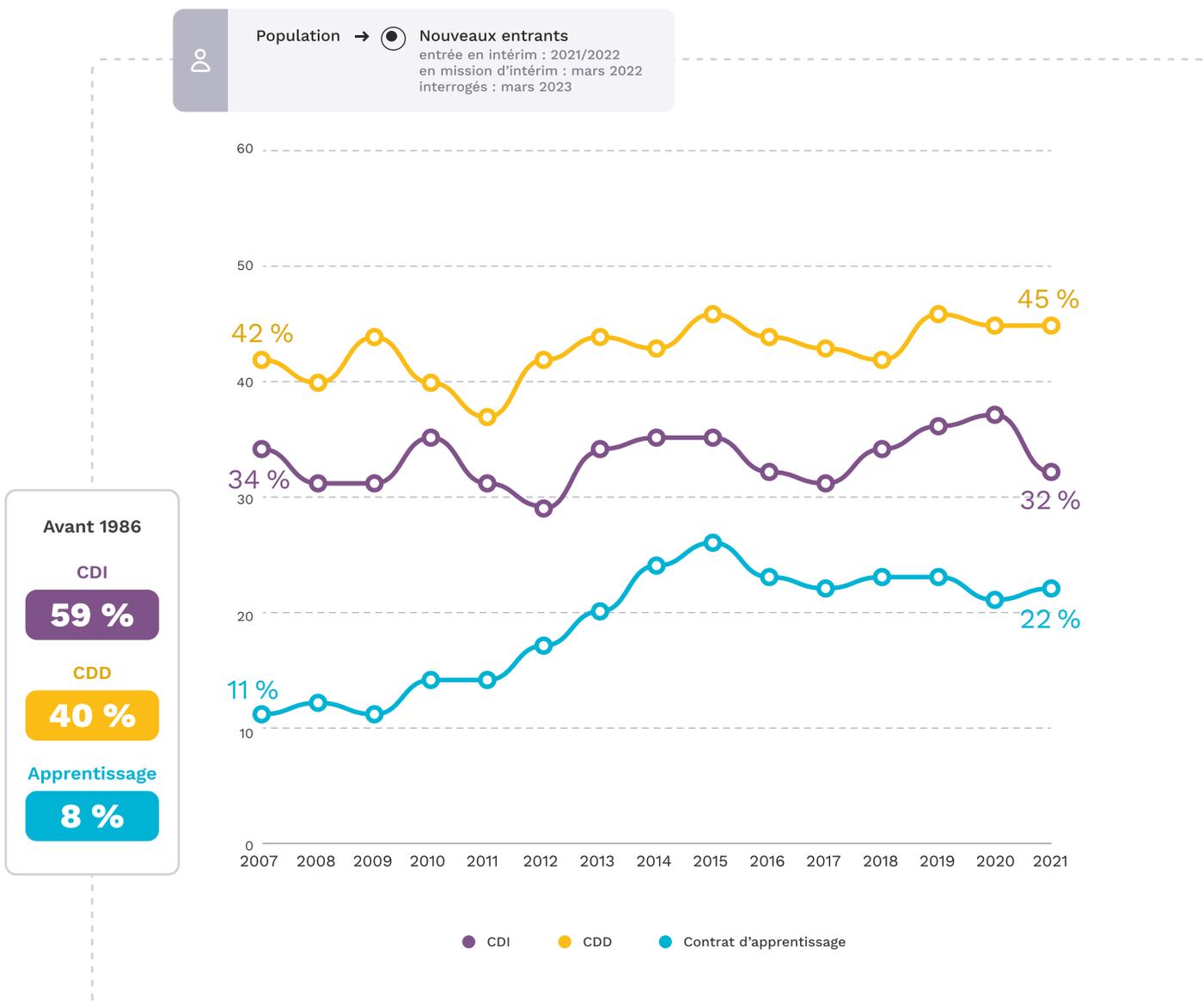
Et un tiers (32%) ont connu une expérience en CDI

29 %

Près d'un tiers n'avait connu aucune autre forme d'emploi auparavant

La part des nouveaux entrants ayant déjà expérimenté le CDI est en baisse

Évolution de l'expérience d'autres contrats selon la date d'entrée



Après une hausse continue entre 2017 et 2020, la part de nouveaux entrants ayant déjà eu une expérience en CDI baisse de 5 points et retrouve quasiment son niveau de 2017

Cette tendance suit celle observée sur l'âge moyen des nouveaux entrants. Etant plus jeune, ils sont moins nombreux à avoir eu une expérience en CDI.

La part des nouveaux entrants ayant eu des contrats à durée déterminée reste stable, au même titre que celle des personnes en contrat d'apprentissage

Le besoin de travailler rapidement reste la principale raison du recours à l'intérim

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



Population → Nouveaux entrants
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Vous vouliez travailler et l'intérim vous permettait d'avoir un emploi rapidement

35%

Vous ne trouviez pas de CDD ou de CDI et vous vous êtes tourné vers l'intérim

12%

Vous n'aviez pas d'expérience professionnelle et l'intérim vous permettait d'en avoir une

12%

Vous vouliez avoir différentes expériences professionnelles avant de vous fixer

12%

Vous ne vouliez pas travailler tout le temps et vous vouliez pouvoir vous arrêter quand vous le souhaitiez

12%

Vous disposiez d'une période disponible pendant laquelle vous vouliez travailler

9%

Vous espériez trouver un emploi permanent dans les entreprises où l'on vous enverrait en mission

7%

Aucune / NSP

1%

47%

Logique d'accès à l'emploi

24%

Logique de formation

21%

Logique de choix personnel

7%

Logique d'insertion



47%

Pour près de la moitié des nouveaux entrants, le recours à l'intérim s'inscrit dans une logique d'accès à l'emploi : avoir un emploi rapidement, et/ou à défaut obtenir un CDI / CDD

24%

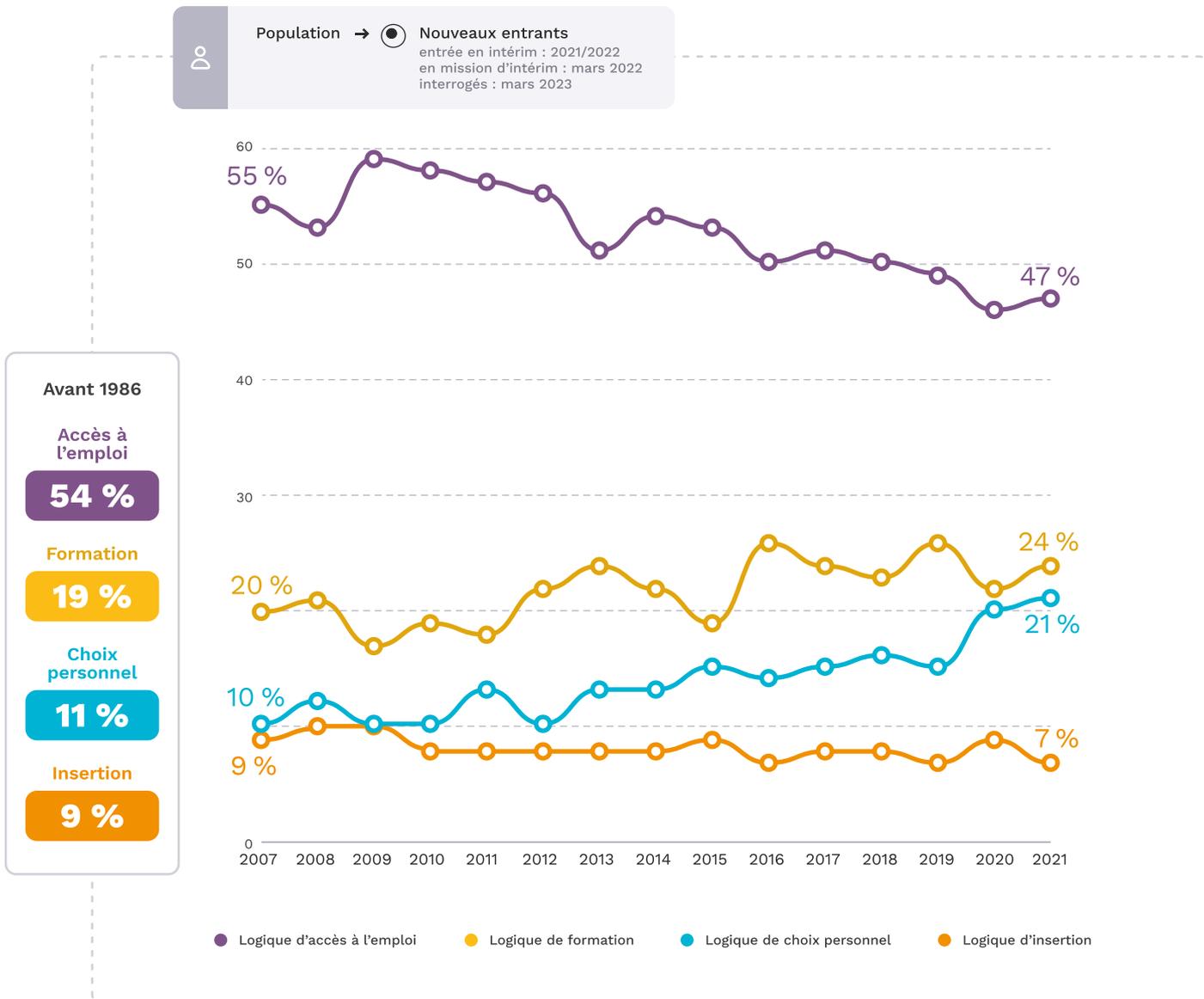
Pour un quart, il s'agit d'une bonne opportunité de formation : avoir différentes expériences professionnelles et/ou acquérir une 1^{ère} expérience professionnelle

21%

Pour 21%, cela correspondait davantage à une logique de choix personnel et pour 7% à une logique d'insertion

Des logiques d'entrée en intérim globalement qui varient au cours du temps

Raison principale du travail en intérim pour les nouveaux entrants



La logique d'accès à l'emploi reste la principalement raison de l'entrée en intérim. Cette raison est néanmoins de moins en moins évoquée (59% en 2009, 47% en 2021-2022)

A contrario, les logiques relatives au choix personnel (10% en 2009, 21% en 2021-2022) ou la formation (17% en 2009 et 24% en 2021-2022) prennent de plus en plus de poids.

L'intérim voit donc son image progressivement changer. Il est de moins en moins vu comme une voie "de secours" et plus comme une "alternative", apportant flexibilité et compétences.

PARTIE 2

Les parcours professionnels sur un an

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

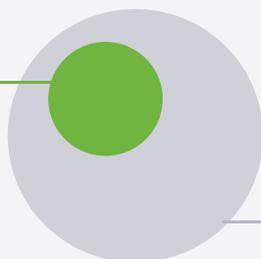


ÉCHANTILLON INTERROGÉ

503

nouveaux entrants
intérimaires en mars 2022

(première inscription en intérim
entre 2021 et 2022 et en
mission d'intérim en mars
2022)



1 505

intérimaires en mars 2022

(première inscription en intérim avant
2022 ou entre 2022 et 2022, donc
quelle que soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE

MARS 2022

MARS 2023

toutes les personnes
interrogées étaient
en intérim

moment
de l'enquête

analyse comparative des
expériences professionnelles

Quatre nouveaux entrants sur dix ont connu des périodes sans mission au cours de l'année tandis qu'ils souhaitaient travailler

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, ya-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?



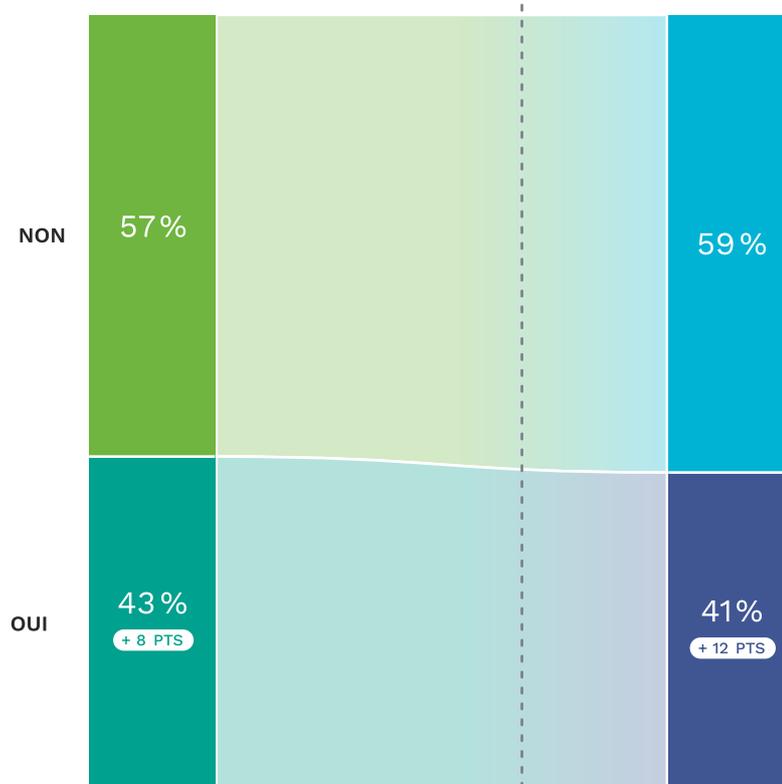
Population →

Nouveaux entrants
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Intérimaires de mars 2022
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Nouveaux entrants
en 2021/2022
interrogés en mars 2023

Ensemble des intérimaires
de mars 2022
interrogés en mars 2023



+ 3 PTS Évolution du « Oui » depuis un an



43 %

des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2022 et mars 2023 alors qu'ils souhaitaient travailler

+ 8 pts

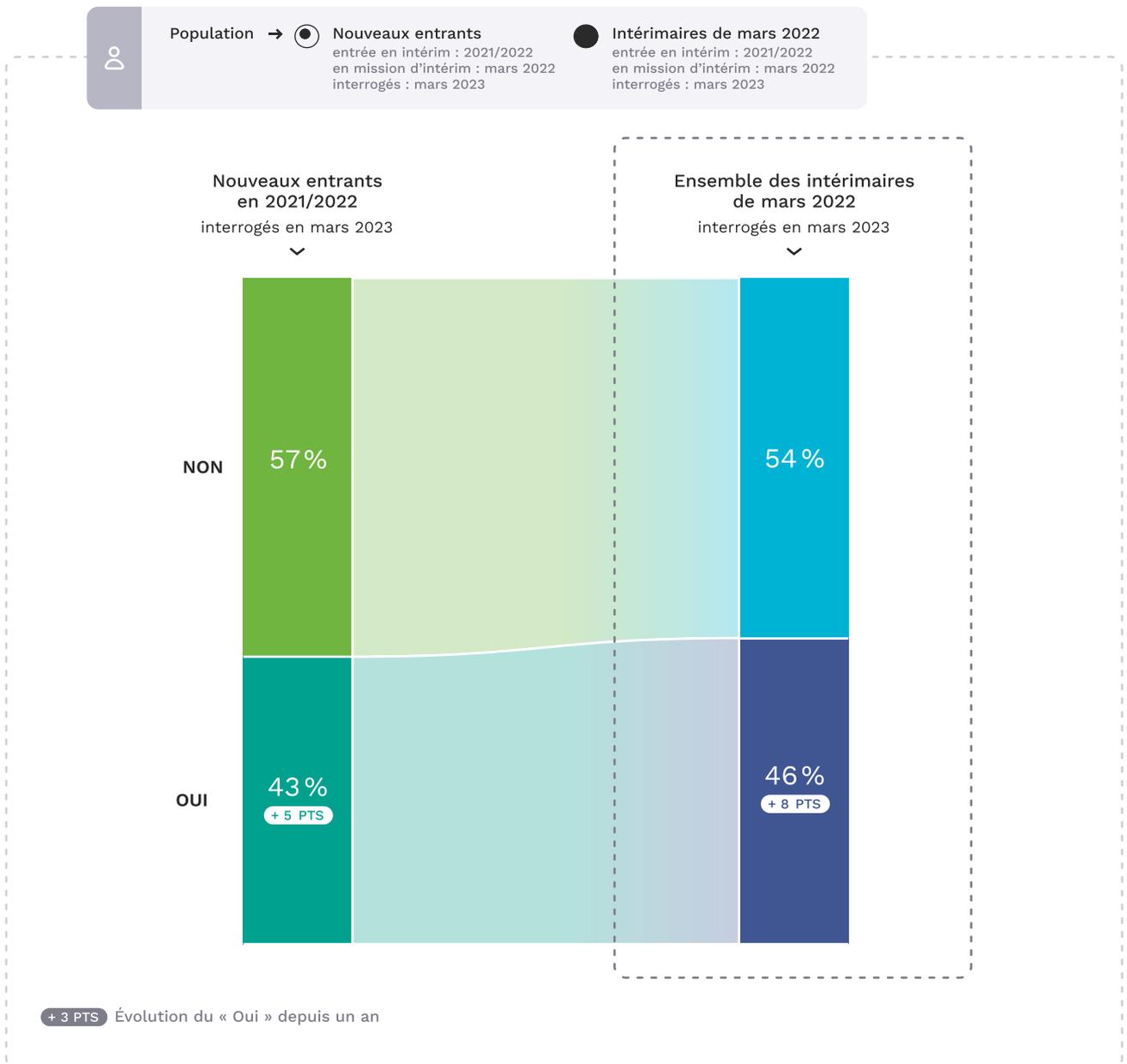
Cette proportion en hausse (+8pts)

Elle augmente également pour l'ensemble des intérimaires en mission en mars 2022, et ce de manière plus significative (+12 pts)

Les refus de missions progressent également, bien que plus légèrement

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim



43 %

des nouveaux entrants de 2021/2022 disent avoir refusé au moins une mission dans l'année

Ce taux de refus progresse de 5 pts chez les primo-entrants et de 8 pts sur l'ensemble des intérimaires

Cette double augmentation (de la part d'intérimaires en manque de missions et de ceux en refus de missions) souligne une hausse des attentes. Celles d'intérimaires exposés à une hausse des prix, à la fois désireux de travailler mais aussi plus exigeants dans le choix des missions

Des raisons de refus davantage liées aux conditions d'exercice qu'à la réalisation des missions : distance travail-domicile, horaires, période

QUESTION

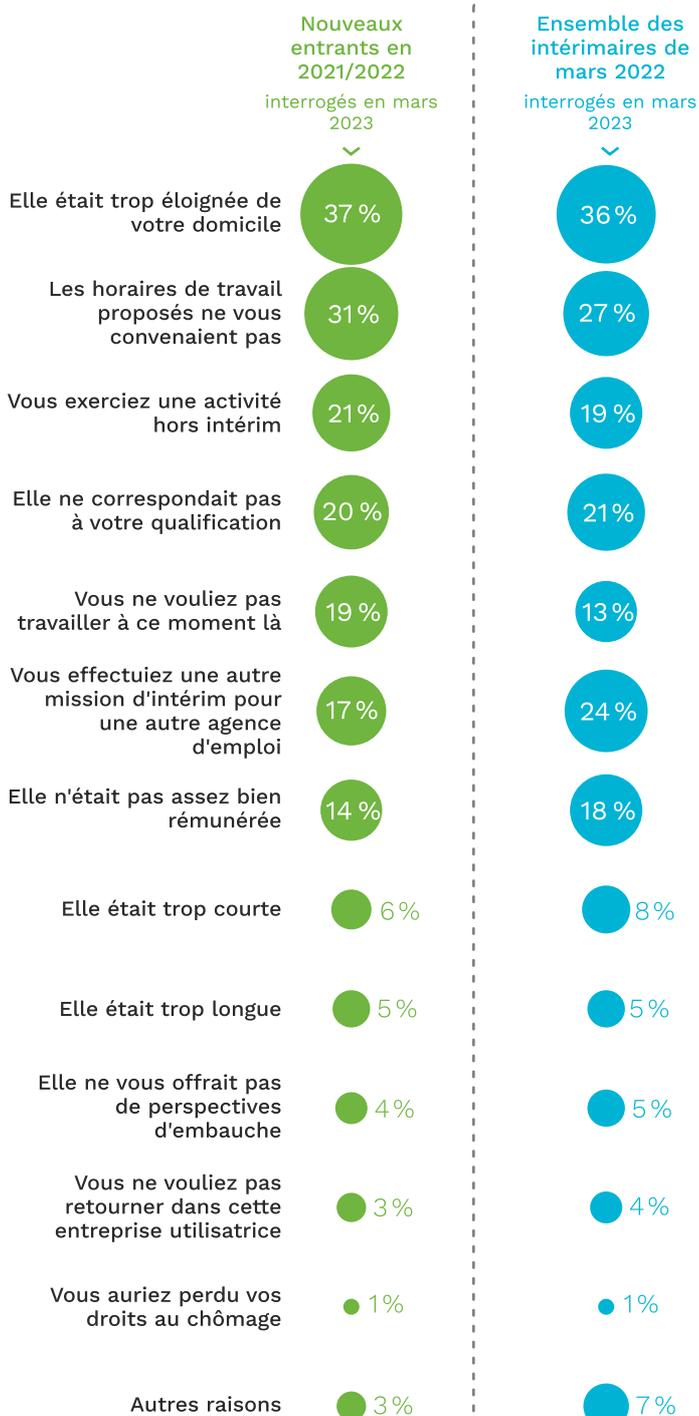
Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?



Population → ●

Nouveaux entrants
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Intérimaires de mars 2022
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



Le refus de missions des nouveaux entrants s'explique principalement par la distance trop importante entre le lieu de la mission et le domicile (37%) et par les horaires proposés (31%)

Ces deux raisons sont plus citées qu'auparavant (+5 pts). Le souhait de ne pas travailler à la période proposée est également plus cité qu'auprès des nouveaux entrants de 2020 (19% ; +4 pts). A l'inverse, le fait que l'on exerçait déjà hors intérim l'est moins (21% -4 pts)

Le poids de ces raisons et leur augmentation soulignent à nouveau l'exigence croissante des nouveaux intérimaires dans leur choix de missions, notamment en matière de flexibilité

Si la voiture reste le principal moyen de transports des intérimaires, ceux nouvellement arrivés accordent une place plus importante aux transports en commun

QUESTION

Par quel moyen vous rendez-vous le plus souvent sur le lieu de travail de vos missions d'intérim ?

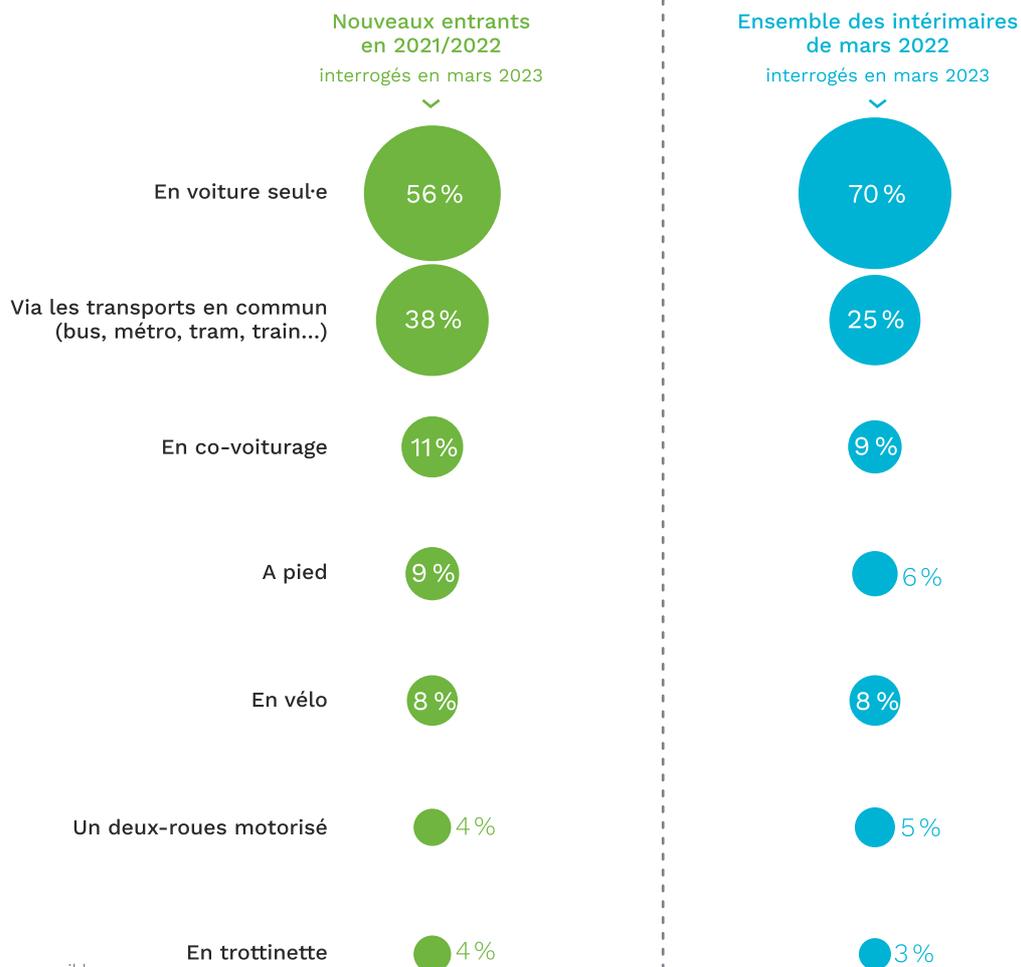


Population → Nouveaux entrants

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Intérimaires de mars 2022

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



Avec 56% d'utilisateurs chez les nouveaux entrants et 70% sur l'ensemble des intérimaires en mission en mars 2022, la voiture est le principal moyen de transport des intérimaires

Une part non négligeable des nouveaux entrants utilise également les transports en commun (38% contre 25% sur l'ensemble des intérimaires de mars 2022)



Les nouveaux entrants ont en moyenne des distances de trajets moins importantes que l'ensemble des intérimaires

QUESTION

En moyenne, quelle distance parcourez-vous pour vous rendre sur le lieu de votre mission (aller seulement) ? Et quelle est la durée moyenne de ces trajets (aller seulement)

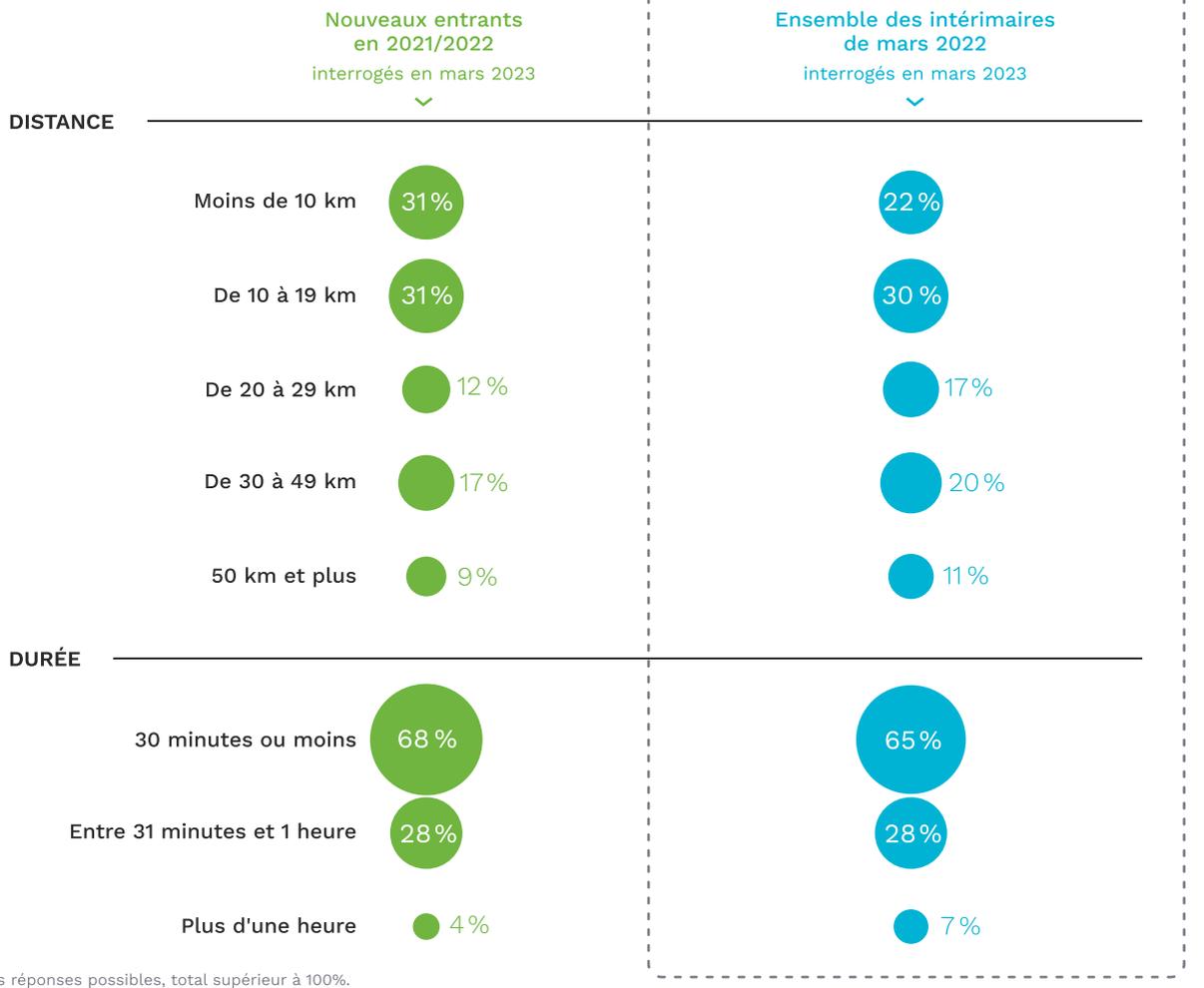


Population → Nouveaux entrants

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Intérimaires de mars 2022

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023



31 %

des nouveaux entrants ont moins de 10km à faire pour se rendre sur leur lieu de travail (contre 22% sur l'ensemble des intérimaires)

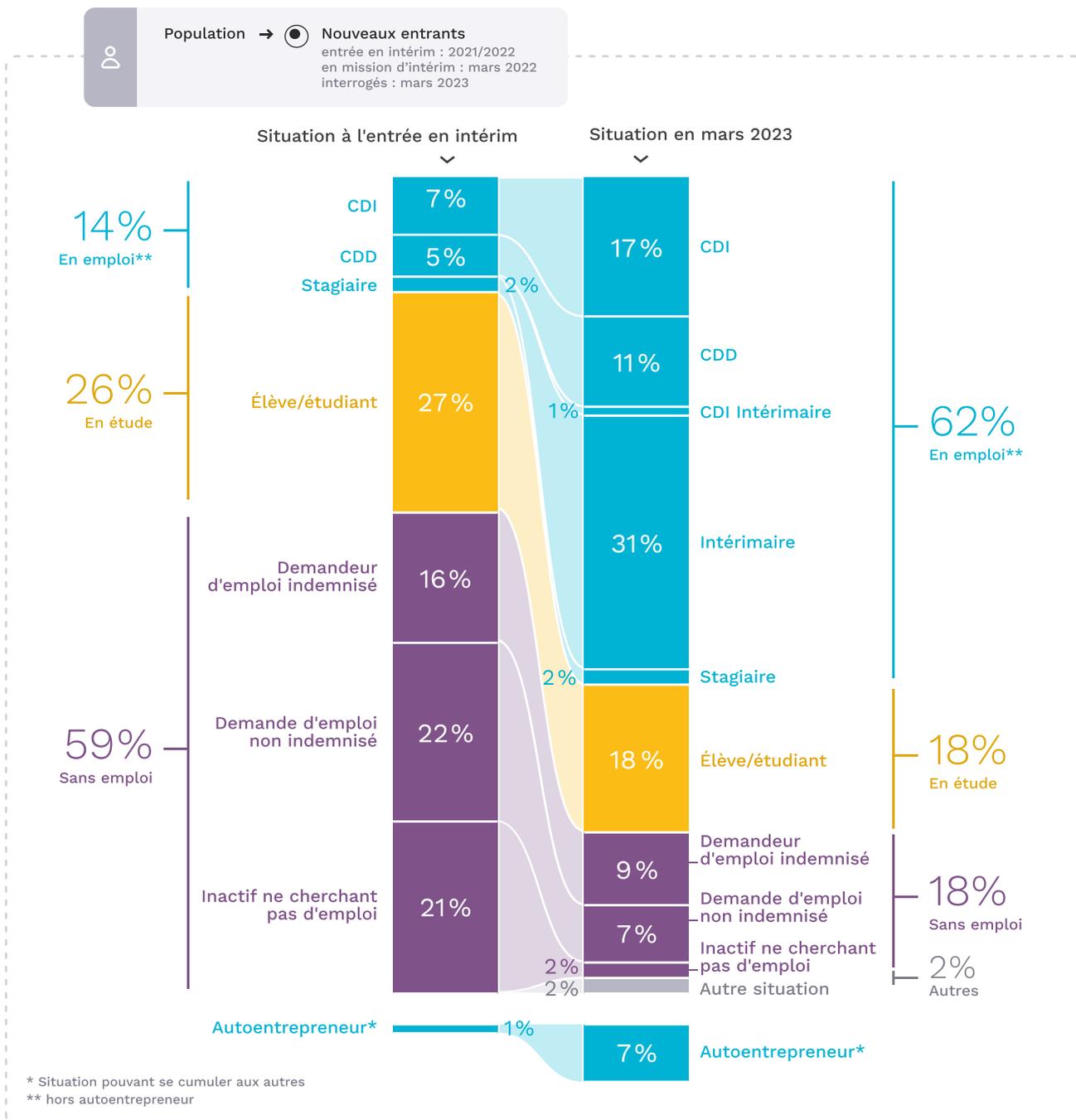
38 %

A l'opposé 38% ont 20km et plus à faire (contre 48% sur l'ensemble des intérimaires)

La différence de temps passé est un peu moins nette sur les courts trajets, sans doute du fait de l'utilisation plus importante des transports alternatifs chez les nouveaux entrants

Sur 100 nouveaux entrants 2021/2022, 28 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2023, 7 étaient en outre dans l'auto-entreprenariat

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2021/2022



28 %

des nouveaux entrants,
1 à 2 ans après leur passage en
intérim, sont en CDI ou CDD :
17% en CDI et 11% en CDD

31 %

sont toujours intérimaires
et 7% sont
autoentrepreneurs

La proportion des demandeurs d'emploi passe de 38% à l'entrée en intérim à 16% un à deux ans après le passage en intérim ; celles des salariés en CDI/CDD passe de 12% à 28%

Un an après, la part des personnes encore en intérim est de 31% pour les nouveaux entrants contre 39% pour la cohorte de mars 2022

QUESTION

Quelle est votre situation professionnelle actuellement (mars 2023) ?

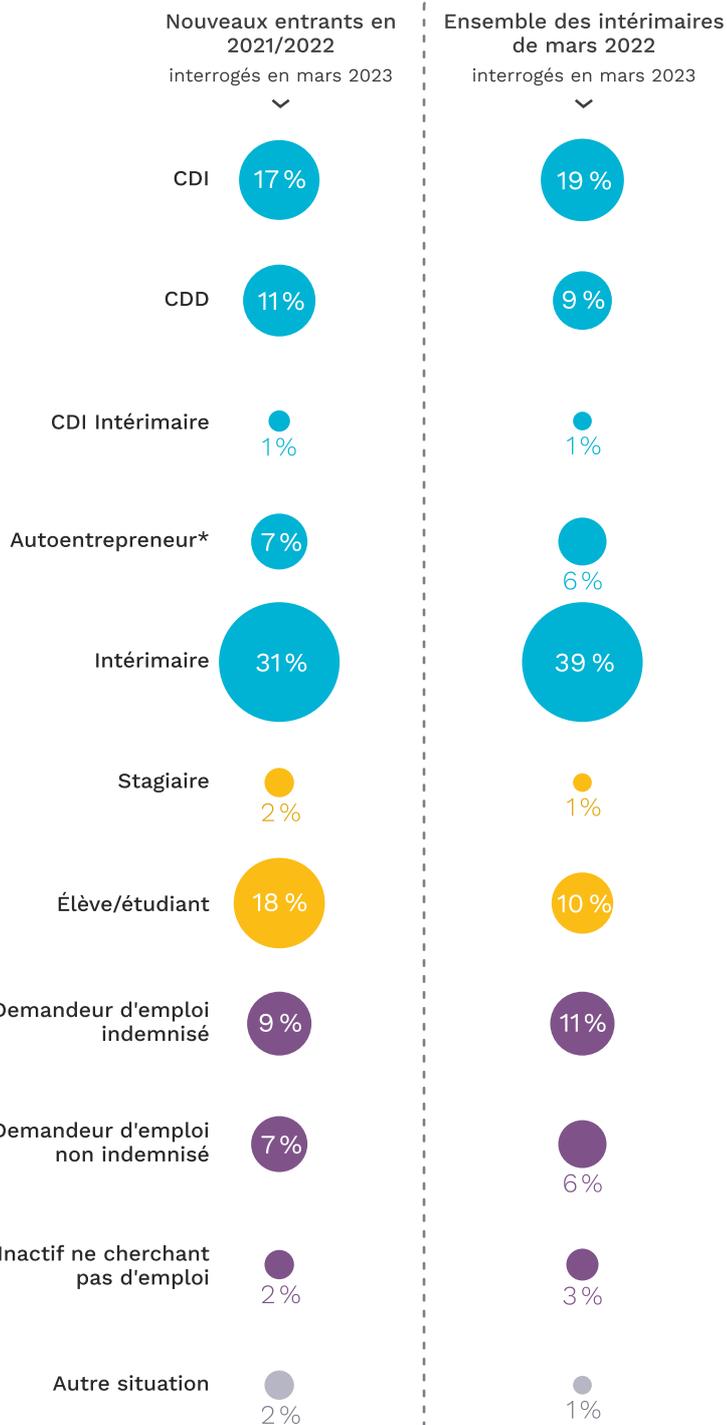


Population → Nouveaux entrants

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Intérimaires de mars 2022

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023



* Situation pouvant se cumuler aux autres



En mars 2023, les situations professionnelles des nouveaux entrants et de la cohorte de mars 2022 se distinguent quelque peu...

- On observe simplement chez les nouveaux entrants :
- une part moindre de personnes encore intérimaires (-8 pts)
 - et une part supérieur d'intérimaires redevenus étudiants (+8 pts)



Les propositions d'autres formes de contrat offerts par les entreprises utilisatrices sont davantage refusées par les nouveaux entrants

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose une autre forme de contrat ?



Population →

Nouveaux entrants

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

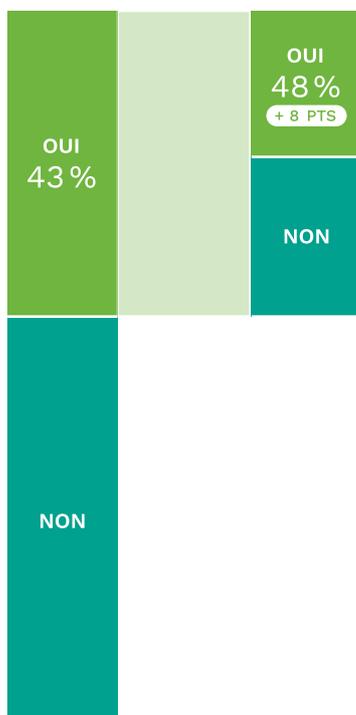
Intérimaires de mars 2022

entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Nouveaux entrants
en 2021/2022
interrogés en mars 2023

Une entreprise
utilisatrice vous a
proposé une autre
forme de contrat

Vous avez refusé
cette proposition

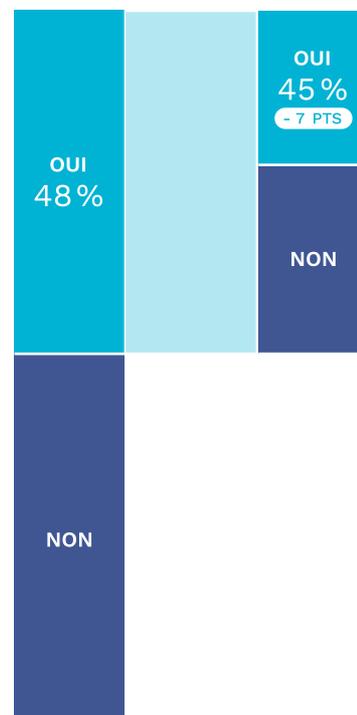


+ 3 PTS Évolution du « Oui » depuis un an

Ensemble des intérimaires
de mars 2022
interrogés en mars 2023

Une entreprise
utilisatrice vous a
proposé une autre
forme de contrat

Vous avez refusé
cette proposition



43% des primo-entrants 2021/2022 se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices : 27% un CDI, 21% un CDD, 9% un autre contrat (hors intérim) et 2% de passer sous statut auto-entrepreneur

48 %

ont refusé cette proposition (+8 pts)

Cette hausse de refus ne se retrouve pas auprès de la cohorte d'intérimaires de mars 2022 (-7 pts)

Une baisse des propositions émises par les agences d'emploi en matière de CDI-I chez les intérimaires

QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'emploi vous propose...



Population → Nouveaux entrants

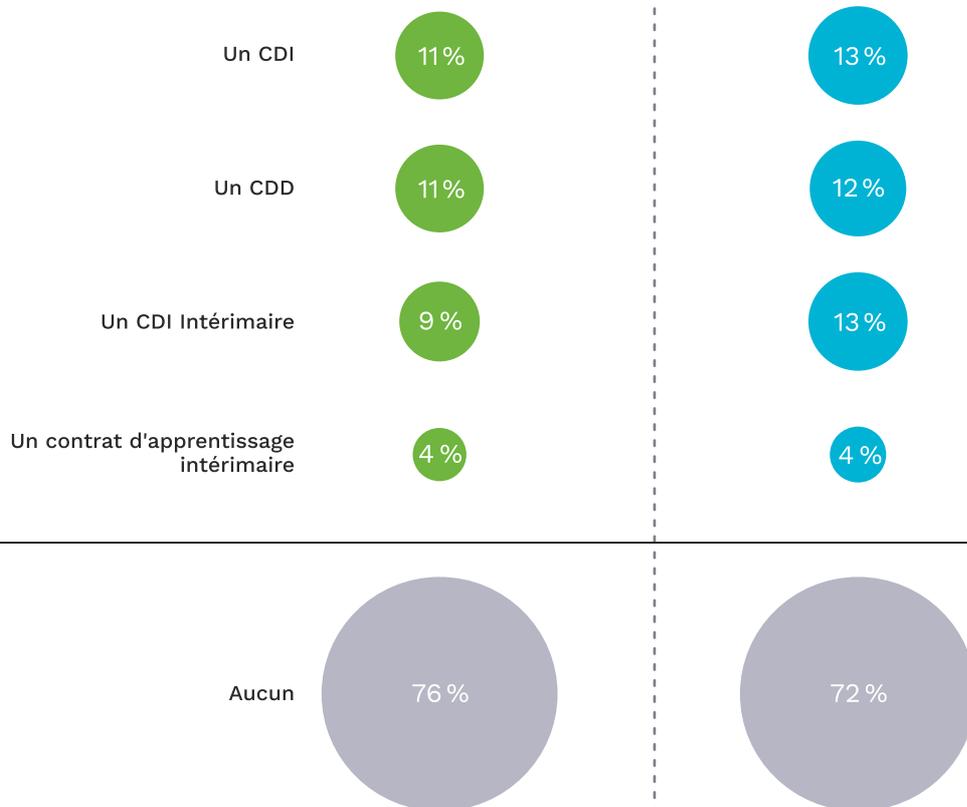
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023



Intérimaires de mars 2022
entrée en intérim : 2021/2022
en mission d'intérim : mars 2022
interrogés : mars 2023

Nouveaux entrants
en 2021/2022
interrogés en mars 2023

Ensemble des intérimaires
de mars 2022
interrogés en mars 2023



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



24 %

des nouveaux entrants 2021/2022 se sont vus proposer une autre forme de contrat par les agences d'emploi : 11% un CDI, 11% un CDD et 9% un CDI I

La part d'intérimaires en poste en mars 2022 s'étant vu proposer un CDI I baisse de 7 pts par rapport à l'année dernière...

Alors que l'année dernière elle avait augmenté de 13 pts

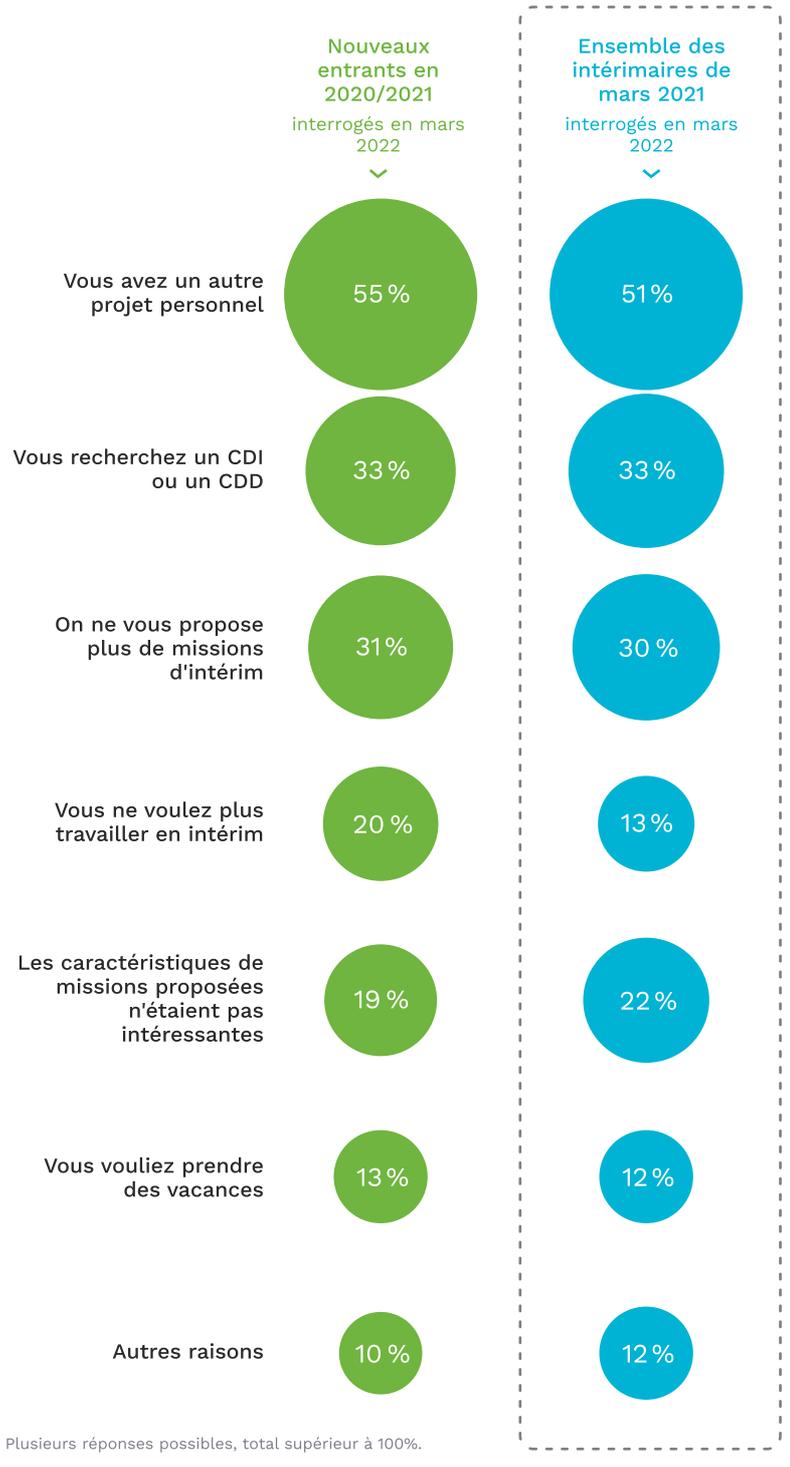
Les sorties de l'intérim sont davantage le fait d'un choix que d'un manque de missions

QUESTION

Vous n'êtes plus intérimaire. Est-ce parce que...?

Population → Nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2021/2022
 en mission d'intérim : mars 2022
 interrogés : mars 2023

Intérimaires de mars 2022
 entrée en intérim : 2021/2022
 en mission d'intérim : mars 2022
 interrogés : mars 2023



Les raisons évoquées par les nouveaux entrants 2021-2022 pour expliquer le fait qu'ils ne sont plus intérimaires relèvent d'abord d'un choix : parce qu'ils avaient un autre projet (55%), parce qu'ils ne voulaient plus travailler dans l'intérim (20%), parce qu'ils recherchaient un CDI/CDD (33%)... ... voire même pour prendre des vacances (13% +6 pts)

31% des nouveaux entrants ont cependant également affirmé avoir quitté l'intérim par manque de missions et 19% parce que les missions n'étaient pas intéressantes

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

**OBSERVATOIRE DE
L'INTÉRIM ET
DU RECRUTEMENT**